AR Prefecture
046-214601767-20261026-2026_10_98-DE
Reçu le 09/11/2026

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département du LOT
Commune de LIVERNON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de LIVERNON,
Séance du lundi 26 octobre 2026

Nombre de conseillers

En exercice	**15**
Présents	10
Votants	14
Absents	05

Date de la convocation :
22 octobre 2026

Date d'affichage :
22 octobre 2026

OBJET :

Délibération N° 2026-10-98

Subvention piscine APE Livernon

Acte rendu exécutoire après
Dépôt en Sous-Préfecture
Le 09 NOV. 2026

Et publication ou notification
Du
13 NOV. 2026

Monsieur Le Maire
Jérôme BELIN

MAIRIE DE LIVERNON (Lot)

L'an deux mille vingt-six le vingt-six du mois d'octobre à 20 h 30.
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BELIN Jérôme, Maire.
Présents : ALVAREZ Caroline, BOUYSSOU Vanessa, CARROZZA Tony, GRIMAL Nadège, LEPAIN Patrick, RUDANT Pascale, SOULIER Bruno, MEJECAZE Jérémie, VALLIER Valérie.
Absents : COLDEFY Céline a donné pouvoir à BOUYSSOU Vanessa, GALLINEAU Sébastien a donné pouvoir à LEPAIN Patrick, MAS Cédric a donné pouvoir à BELIN Jérôme, REVEILLAC Nicolas a donné pouvoir à MEJECAZE Jérémie, HOSTE Nathalie.
Secrétaire de séance : Madame ALVAREZ Caroline.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la demande de subvention de l'APE concernant les transports scolaires pour les séances piscine (02 en janvier et 02 en février).

Les factures réglées part l'APE pour ledit transport s'élèvent à 600 €, moins l'aide reçue du Grand Figeac d'un montant de 267,48 €, ce qui laisse à la charge de l'APE un montant de 332,52 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de verser une subvention de 332,52 € (trois cent trente-deux euros et cinquante-deux cents) à l'APE de l'école de Livernon pour les transports à la piscine au compte 65748 ;

- charge Monsieur le Maire d'établir et de signer tout document nécessaire à intervenir, notamment les demandes de participation aux communes dont les enfants sont concernés par les sorties piscine.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le Maire,

Jérôme BELIN

MAIRIE DE LIVERNON (Lot)

Mise en ligne le 13/11/2026 18:17 (Europe/Paris) - Auteur de l'acte : Mairie de Livernon
https://www.livernon.fr/documents_administratifs/87316